

Intervention du CIFMD AG de l'ACSTMD

30 juin 2023

Elodie BACH, Responsable Pédagogique



Organisateur des examens CSTMD



01

Statistiques & Chiffres
clés

CIFMD

Chiffres clés – Domaine(s) d'expertise des CSTMD actuels avec certificat français

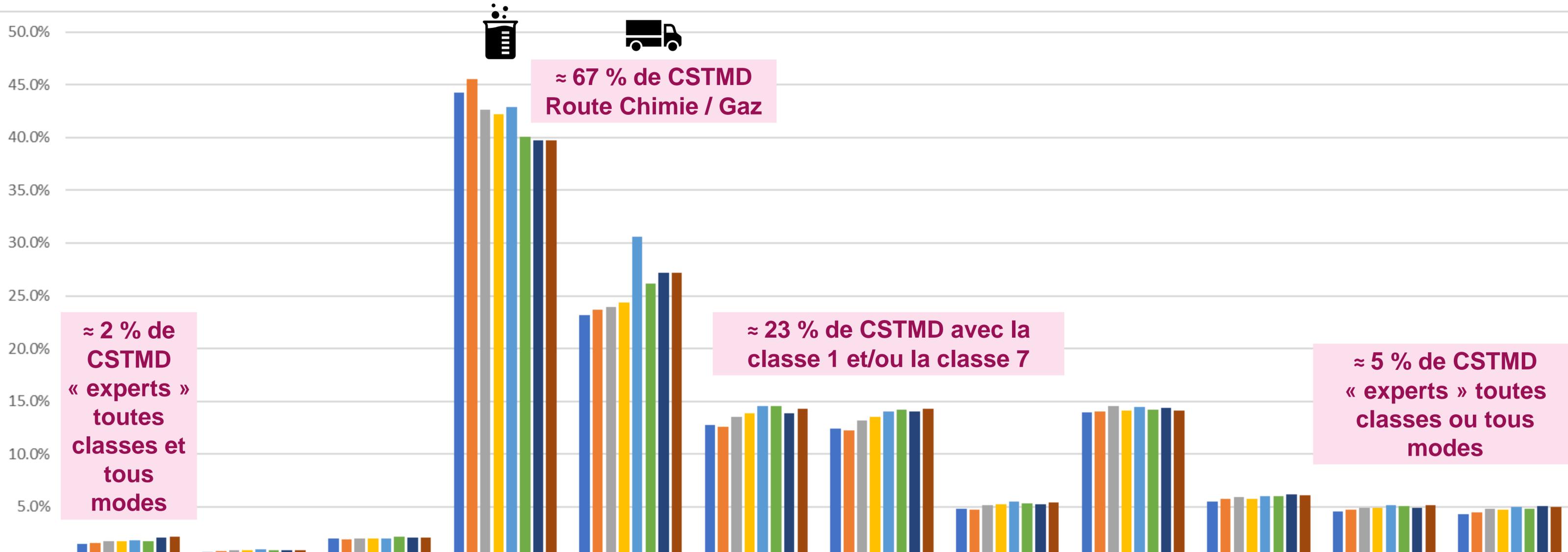


Décroissance régulière des certificats amorcée depuis 2015

Erosion des renouvellements au fil des années : retraite, changement de poste, externalisation de la fonction ?



Impossibilité de se projeter sur du long terme en termes de nombre de CSTMD en activité ou à venir (nouveaux)



	RFN127C	RF127C	R127C	RC	R2C	Avec 1	Avec 7	Avec 1 et 7	Avec F	Avec N	127C	RFN
■ 2016	1.5%	0.7%	2.0%	44.2%	23.1%	12.7%	12.4%	4.8%	14.0%	5.5%	4.5%	4.3%
■ 2017	1.6%	0.8%	2.0%	45.5%	23.7%	12.6%	12.3%	4.7%	14.1%	5.7%	4.7%	4.5%
■ 2018	1.7%	0.9%	2.0%	42.6%	23.9%	13.5%	13.2%	5.1%	14.5%	5.9%	4.9%	4.8%
■ 2019	1.7%	0.9%	2.0%	42.2%	24.4%	13.9%	13.5%	5.2%	14.1%	5.8%	4.9%	4.8%
■ 2020	1.8%	1.0%	2.0%	42.9%	30.6%	14.5%	14.1%	5.5%	14.4%	6.0%	5.1%	5.0%
■ 2021	1.8%	0.9%	2.1%	40.0%	26.1%	14.6%	14.2%	5.4%	14.2%	6.0%	5.1%	4.9%
■ 2022	2.1%	0.9%	2.1%	39.7%	27.2%	13.8%	14.0%	5.3%	14.3%	6.2%	4.9%	5.0%
■ 2023	2.2%	0.9%	2.1%	39.7%	27.1%	14.3%	14.3%	5.4%	14.1%	6.1%	5.2%	5.0%

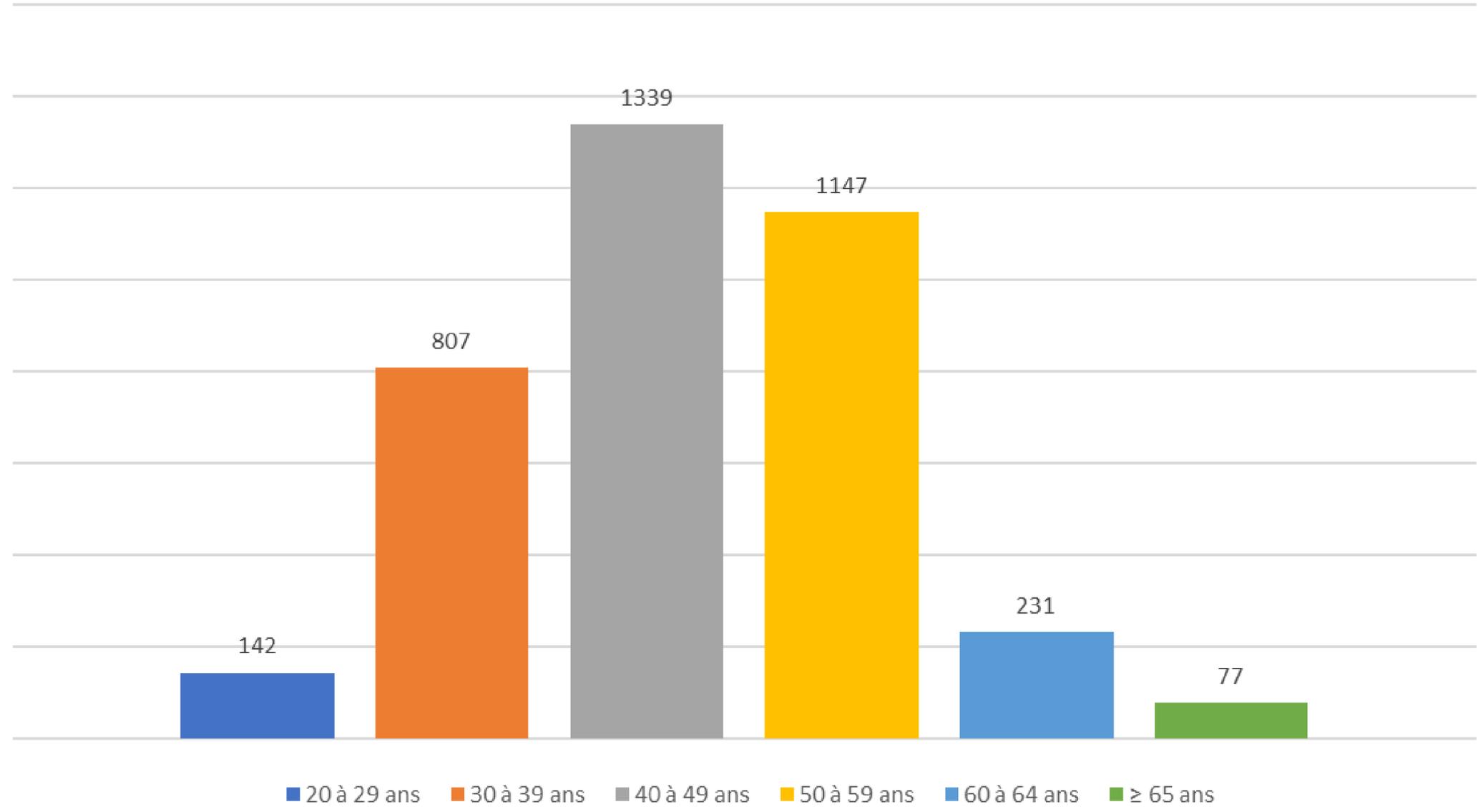
■ 2016 ■ 2017 ■ 2018 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



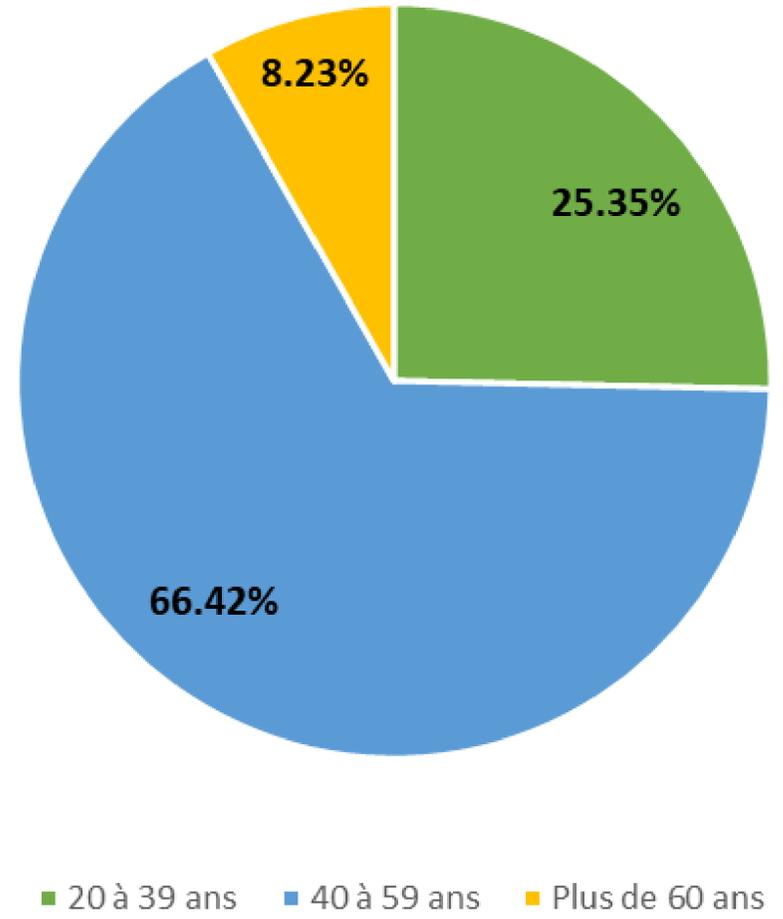
Chiffres clés – Pyramide des âges

En 2023, 9,4 % des candidats susceptibles de renouveler ont au moins 60 ans (55)

Courbe d'âge et nombre de certificats valides au 31/12/2022

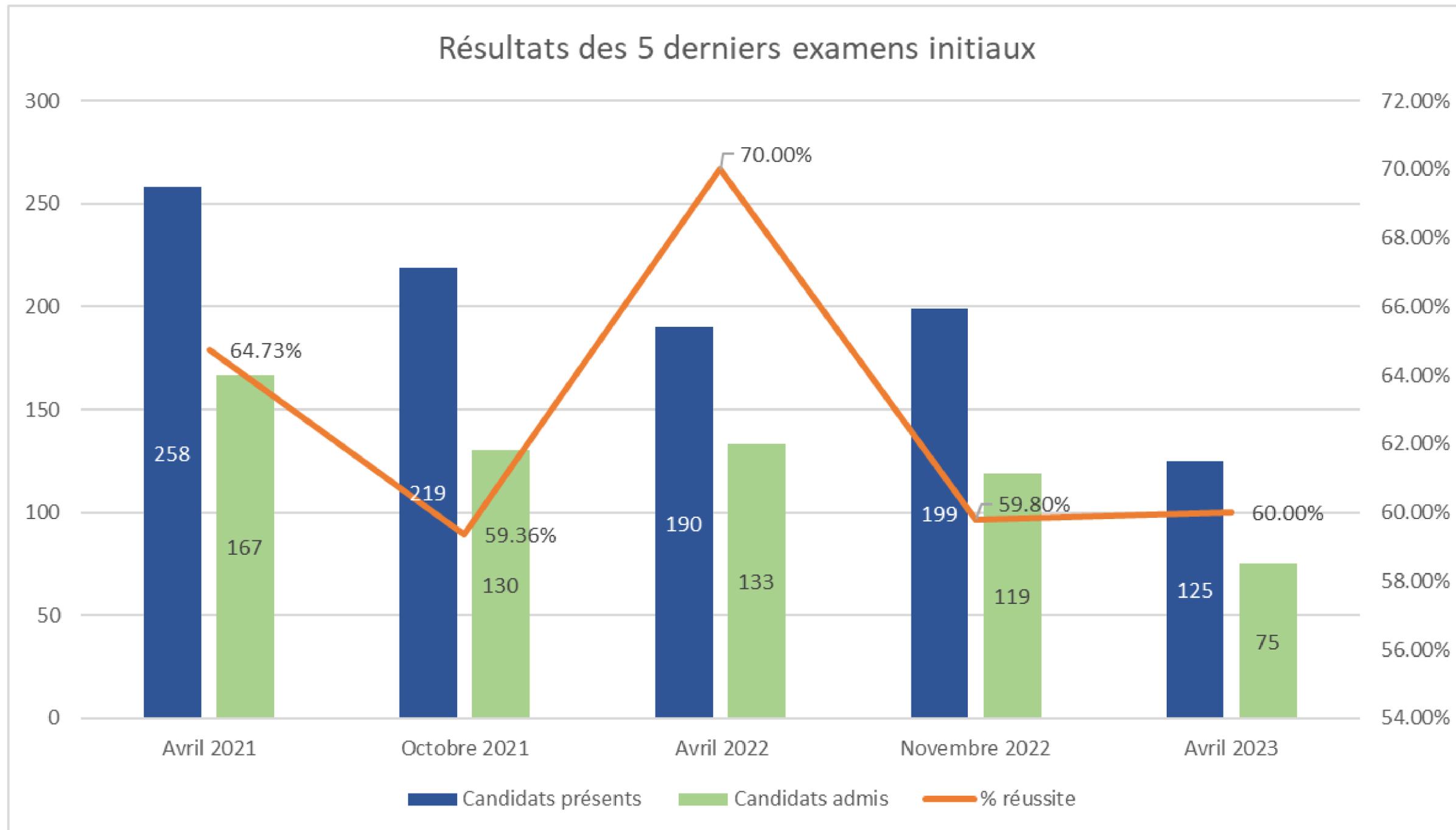


Répartition des certificats par tranches d'âge



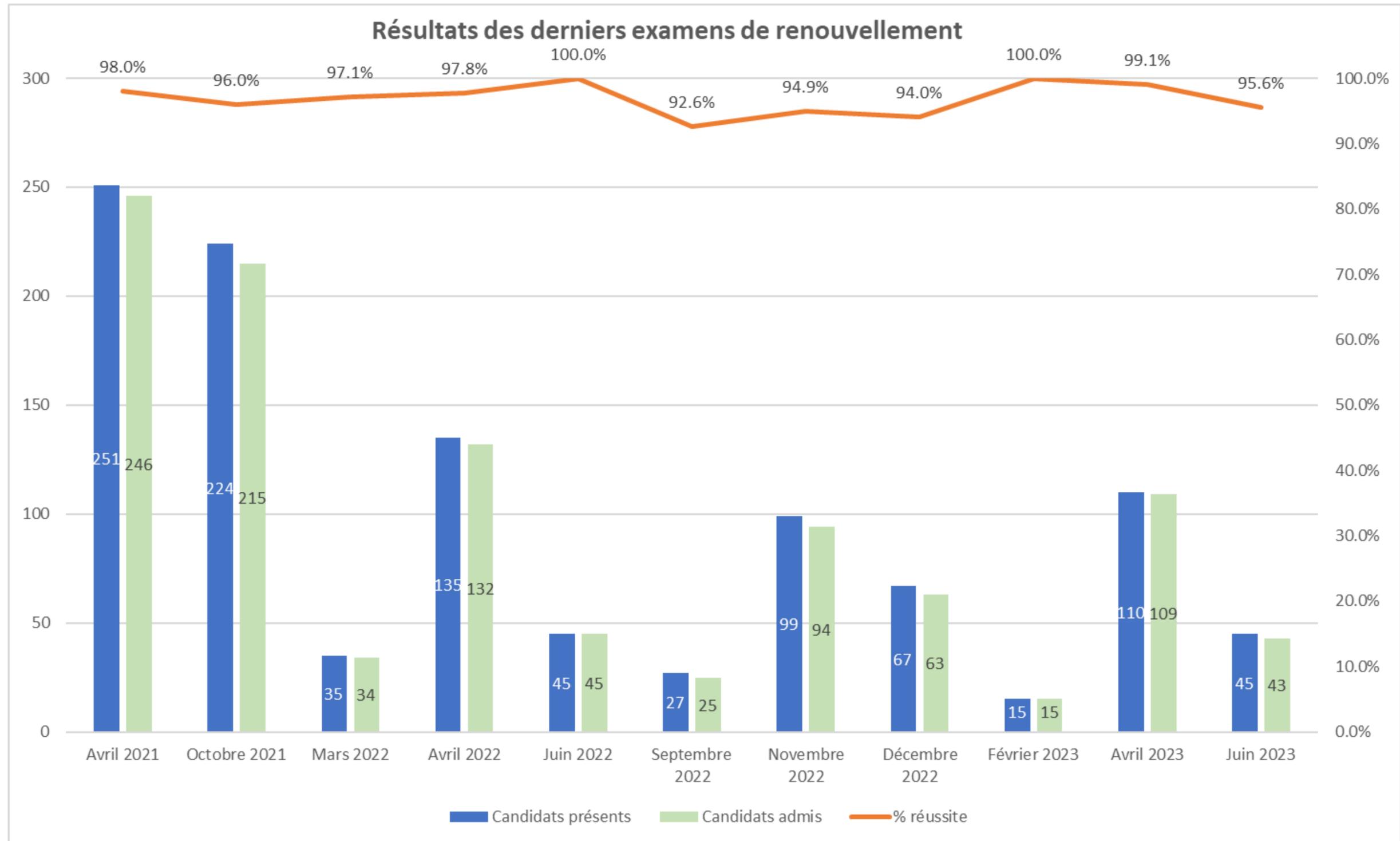
Résultats des derniers examens

Evolution des résultats de l'examen initial



Résultats des derniers examens

Evolution des résultats de l'examen de renouvellement



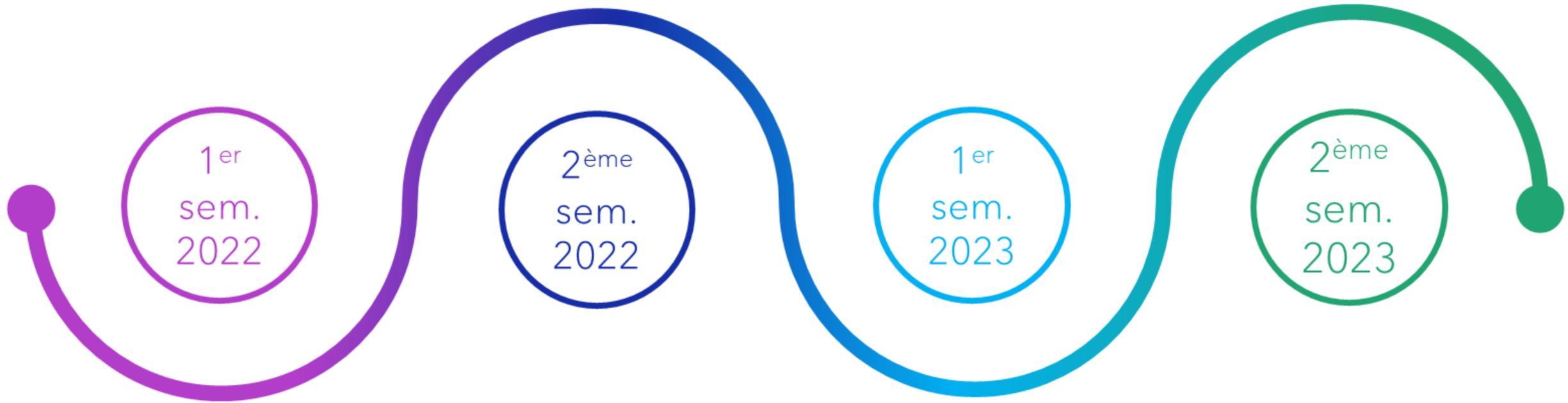
02

L'examen
dématérialisé

CIFMD



Amélioration continue des conditions d'examen depuis juin 2022



Nouveautés sujets / obligations

- Nouveau format des Etudes de cas
- Nouvelle répartition des QCM
- Obligation de formation

Nouveautés interfaces

- Surveillance via nouvelle application web Managexam : **Examen 100% web**
- Nouvelle interface d'inscription / **Nouvel espace candidat** avec délégation employeur

Nouveautés surveillance et tests

- Surveillance en Live avec surveillant dédié** (+ décalage heures démarrage EDC + QCM)
- Une seule interface d'examen via Managexam
- Test de débit complet** à partir de l'examen de février
- Relevé de notes délivré en 1 semaine** pour les renouvellements

Améliorations

- Préparation et validation des candidats sur la base du résultat du test de débit complet

Rappel des points importants pour la réussite de l'examen dématérialisé



- **ANTICIPER** : inscription et matériel / connexion (test de débit)
- Choisir son lieu / son PC / sa connexion **AVANT** le test préalable obligatoire réalisé par **MANAGEXAM**
- Respecter à la lettre les instructions du Test préalable obligatoire (mêmes conditions qu'à l'examen)
- Bien lire les modalités de préparation et de connexion
- Si possible, ne **RIEN** changer entre les conditions du test **validées** et celles du jour de l'examen (ni lieu, ni type de connexion, ni PC, etc.)
- Tutoriels + QCM test avant examen
- Se référer au **site internet du CIFMD**, mis à jour régulièrement (notamment la FAQ)

Obligation de formation – Article 3 Arr. 6 février 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2022



Critères de validité de la formation (Article 3 modifié par l'Arrêté du 22/11/2022, entré en vigueur le 01/01/2023)

- La formation porte sur les **versions des Règlements applicables au moment du passage de l'examen par le candidat**
- Délivrance de l'attestation par un organisme de formation certifié **OU** l'employeur dans le cadre d'un programme de formation interne (preuves à l'appui) **OU** autres possibilités plus souples pour les renouvellements (cf. ci-dessous – extrait FAQ)
- Attestation mentionne les **domaines couverts par la formation** (devant correspondre au périmètre du certificat présenté), les **dates** auxquelles elle s'est déroulée et la version du/des Règlements couverts

Validation inscription à l'examen :

Attestation(s) de formation à déposer sur son espace candidat au plus tard 7 jours avant l'examen

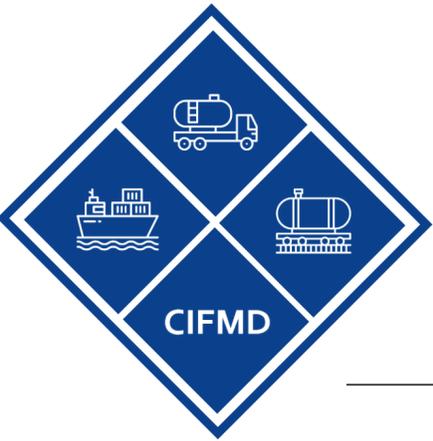
Si délai inférieur : prévenir le CIFMD et envoyer les attestations par mail au plus tard 3 jours avant l'examen

Quel justificatif de formation est accepté pour présenter un **RENOUVELLEMENT** de certificat ?

—

Les possibilités sont les suivantes et peuvent se compléter, fonction de l'expérience professionnelle en tant que CSTMD et du maintien à jour des compétences et connaissances réglementaires :

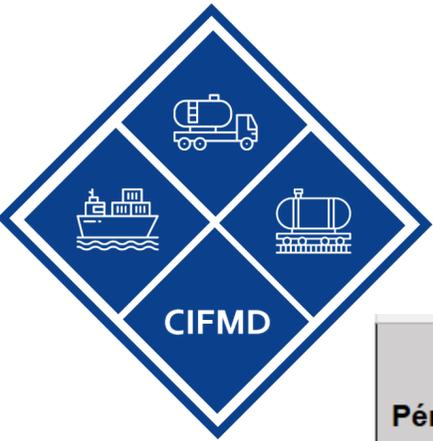
- Attestation de formation auprès d'un organisme de formation extérieur, portant sur tout ou partie du périmètre du certificat sur la base des règlements TMD en vigueur le jour de l'examen. Une formation portant uniquement sur les nouveautés réglementaires est acceptée.
- Attestation de formation de l'employeur justifiant à minima d'une mise à jour des connaissances réglementaires, réalisée en interne, sur la base des règlements TMD en vigueur le jour de l'examen.
- Attestation sur l'honneur du candidat d'un maintien à jour continu de ses connaissances réglementaires et des évolutions des règlements TMD, compte tenu de son activité professionnelle et de ses missions.



Répartition des sujets QCM

Exemples de combinaisons

	TB	RB	FB	NB	TC	RC	FC	NC	T2	R2	F2	N2	T1	R1	F1	N1	T7	R7	F7	N7
RFN127C	8	2	2	2	5	2	2	2	5	2	2	2	7	7	4	4	10	4	4	4
R1	6	4											20	20						
R2	6	4							25	15										
R7	6	4															30	10		
RC	6	4			25	15														
R2C	6	4			12	8			12	8										
R127C	8	6			7	4			7	4			11	11			15	7		
R12C	8	5			9	4			9	4			18	8						
R27C	8	5			9	4			9	4							18	8		
RF2C	6	2	2		10	5	5		10	5	5									
RFC	6	2	2		20	10	10													
RFN2C	4	2	2	2	11	3	3	3	11	3	3	3								
RFN12C	7	2	2	2	7	2	2	2	7	2	2	2	14	4	4	4				
RF12C	7	3	3		7	3	3		7	3	3		14	6	6					
RF127C	8	3	3		7	2	2		7	2	2		8	7	7		12	5	5	0
R1C	8	5			18	8							18	8						
R7C	8	5			18	8											18	8		



Répartition des sujets d'études de cas

Exemple d'avril 2023

Périmètre	Question 1	Question 2	Question 3	Question 4	Question 5	Question 6	Question 7	Question 8
RFN127C	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / Marquage	F7 - Placardage/signalisation/ Séparation	R7 - Radioprotection	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
R1	T1 - Classification	R1 - Marquage emballages	R1 - Document de transport / Responsabilités	T1 - Choix Emballage	R1 - Responsabilité des intervenants	R1 - Documents de bord	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Accident
R7	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / marquage	R7 - Signalisation / Placardage / Séparation	R7 - Radioprotection	R7 - Document de transport	R7 - Notification	R7 - Envoi colis exceptés	R7 - Sûreté
RC	TC - Classification (difficile)	RC - Exemption / Signalisation colis	RC - Responsabilités intervenants / infractions colis	RC - Accident colis	RC - Document de transport citerne	RC - Choix citerne	RC - Calcul remplissage citerne	RC - C/D/Flexible
R2C	TC - Classification (difficile)	RC - Responsabilités intervenants / infractions colis	RC - Document de transport citerne	RC - C/D/Flexible	R2 - Etiquetage colis	R2 - Accident colis	R2 - Choix citerne	R2 - Remplissage citerne
R127C	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / marquage	R7 - Signalisation / Placardage / Séparation	R7 - Radioprotection	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
R12C	RC - Exemption / Signalisation colis	RC - Accident colis	R2 - Choix citerne	R2 - Remplissage citerne	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
RF2C	TC - Classification (difficile)	RC - Calcul remplissage citerne	R2 - Exemptions	R2 - Accident colis	FC - Spécifique ferroviaire	FC - Signalisation / placardage / Doc T colis	F2 - Choix citerne	F2 - séjour temporaire
RFC	TC - Classification (difficile)	RC - Document de transport citerne	RC - Choix citerne	RC - Accident colis	FC - Spécifique ferroviaire	FC - Signalisation / placardage / Doc T colis	FC - Calculs remplissage	FC - Responsabilités intervenants
RF127C	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / marquage	F7 - Placardage/signalisation/ Séparation	R7 - Radioprotection	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
R1C	TC - Classification (difficile)	RC - Accident colis	RC - Calcul remplissage citerne	RC - C/D/Flexible	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
R7C	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / marquage	R7 - Signalisation / Placardage / Séparation	R7 - Radioprotection	RC - Document de transport citerne	RC - Accident colis	RC - Calcul remplissage citerne	RC - C/D/Flexible
R12	R2 - Exemptions	R2 - Accident colis	R2 - Choix citerne	R2 - Remplissage citerne	T1 - Choix Emballages	R1 - Marquage emballages	R1 - C/D/M (reprise)	R1 - Document de transport / Responsabilités
RF27C	T7 - Classification	T7 - Etiquetage / Marquage	F7 - Placardage/signalisation/ Séparation	R7 - Radioprotection	RC - Document de transport citerne	R2 - Remplissage citerne	FC - Spécifique ferroviaire	F2 - séjour temporaire

03

Tarifs et dates de l'examen





Dates des sessions en 2024

Maintien de 5 dates pour l'examen de RENOUELEMENT et 3 sessions en INITIAL :

- Flexibilité et rythme régulier (tous les 2 mois en moyenne pour le renouvellement)
- Maintien de l'examen au mardi

Renouvellement



Initial



Augmentation des tarifs d'examen

A partir du second semestre 2023

Augmentation liée aux frais de mise en œuvre de l'examen dématérialisé (développement des outils), du développement de l'examen en termes de fréquence (initial) et à la baisse constante du nombre annuel de candidats

EXAMEN INITIAL

Tarif par session d'examen

€580

- ✓ Frais de préparation des sujets d'examen et d'organisation de la session
- ✓ Test préalable jusqu'à validation finale
- ✓ Accompagnement par mail
- ✓ Sujet études de cas personnalisé au périmètre
- ✓ Sujet QCM personnalisé au périmètre
- ✓ Délivrance du certificat électronique authentifié si les conditions d'obtention sont réunies

Tarif réduit sur présentation de justificatifs à l'inscription (demandeur d'emploi, étudiant) : 480 €

Non remboursable en cas de non présentation à l'examen (report possible selon les conditions définies dans nos CGU)

INSCRIPTION

EXAMEN DE RENOUVELLEMENT

Tarif par session d'examen

€500

- ✓ Frais de préparation des sujets d'examen et d'organisation de la session
- ✓ Test préalable jusqu'à validation finale
- ✓ Accompagnement par mail
- ✓ Sujet QCM personnalisé au périmètre
- ✓ Délivrance du certificat électronique authentifié, si les conditions d'obtention sont réunies

Tarif réduit sur présentation de justificatifs à l'inscription (demandeur d'emploi, étudiant) : 400 €

Non remboursable en cas de non présentation à l'examen (report possible selon les conditions définies dans nos CGU)

INSCRIPTION

Site internet du CIFMD



[ACCUEIL](#)

[DATES ET MODALITÉS EXAMENS](#) ▾

[INFORMATIONS EXAMENS](#) ▾

[F.A.Q.](#)

[CSTMD EXTERNES](#)

Comité Interprofessionnel pour le développement de la Formation dans les transports de Marchandises Dangereuses

Organisateur des examens de Conseiller à la Sécurité pour le Transport par route, par rail ou par voie navigable de Marchandises Dangereuses

[INSCRIPTION EXAMEN INITIAL](#)

[ESPACE CANDIDAT](#)

[INSCRIPTION EXAMEN DE RENOUVELLEMENT](#)

Merci pour votre attention



Organisateur des examens CSTMD

CIFMD
14 rue de la République
92909 Paris La Défense

www.cifmd.fr